

Fort de Chaudanne - Poursuite des travaux avec l'Association Alternative Chantiers

M. LE MAIRE, Rapporteur : La remise en état du Fort de Chaudanne a été entreprise depuis plusieurs années déjà, en collaboration avec l'Association Alternative Chantiers qui organise en ce lieu des chantiers de jeunes bénévoles et des stages d'insertion pour populations en situation difficile.

Les travaux successifs ont permis de rendre les locaux utilisables en permanence pendant la belle saison ; aussi est-il proposé cette année d'aménager à l'entrée, un petit studio destiné à un gardien chargé de la surveillance de l'ensemble (cour, esplanade, bâtiment) pour permettre réellement une utilisation plus fréquente.

L'Association Alternative Chantiers, qui conduira les travaux, devra de plus terminer le clos du bâtiment principal par la pose de fenêtres et d'une porte, et la fermeture de lucarnes en sous-sol.

Le coût total de l'opération est évalué à 90 000 F ; il se répartit comme suit :

- bâtiment principal (clos)	29 500 F
- bâtiment gardiennage	60 500 F

Les travaux seront placés sous le contrôle des services municipaux.

Sur avis favorable de la Commission Vie Association/Vie des Quartiers, il est proposé au Conseil Municipal :

- de décider la poursuite de l'opération de restauration du Fort de Chaudanne,
- d'assurer le financement des travaux proposés par transfert d'une somme de 90 000 F à prélever sur le chapitre 945.91/article 657 (subventions) / code service 41070, sur le chapitre 903.90/article 232 (travaux) – 85011/code service 33000 pour permettre le règlement des travaux.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.